

Ministère chargé
de l'environnement

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire n'est pas applicable aux installations classées pour la protection
de l'environnement*

*Ce formulaire complété sera publié sur le site internet de l'autorité administrative de l'Etat
compétente en matière d'environnement*

Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

Cadre réservé à l'administration		
Date de réception	Dossier complet le	N° d'enregistrement
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

1. Intitulé du projet

RECALIBRAGE DU RUISSEAU DE TOGA DANS SA SECTION AVAL

2. Identification du maître d'ouvrage ou du pétitionnaire

2.1 Personne physique

Nom Prénom

2.2 Personne morale

Dénomination ou raison sociale

Nom, prénom et qualité de la personne
habilitée à représenter la personne morale

RCS / SIRET Forme juridique

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Rubrique(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de rubrique et sous rubrique	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la rubrique
10. Canalisation et régularisation des cours d'eau	Ouvrage de canalisation et de reprofilage d'un cours d'eau: - modification du profil en long et du profil en travers du lit mineur sur une longueur supérieure ou égale à 100 m, - dérivation du cours d'eau sur une longueur supérieure ou égale à 100 m

4. Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire

4.1 Nature du projet

Recalibrage du ruisseau de Toga dans sa section aval.

Sur cette section aval le ruisseau de Toga actuel est totalement artificialisé:

- la section aérienne est canalisée de part et d'autre par des ouvrages de soutènement et le lit est partiellement bétonné,
- la section souterraine existante se présente sous la forme d'un ouvrage voûté maçonné, prolongé par un ouvrage cadre en béton armé.

Nature des travaux projetés:

- augmentation de la capacité hydraulique de l'ouvrage à ciel ouvert actuel sur 130 mètres (abaissement du radier)
- construction d'un nouvel ouvrage enterré sur 170 m, en complément de l'ouvrage souterrain existant (de section hydraulique insuffisante) qui est conservé.

4.2 Objectifs du projet

Dans le cadre de sa politique générale de lutte contre les inondations, la ville de Bastia projette de recalibrer la section aval du ruisseau de Toga sur un linéaire d'environ 300 mètres (dont 170 mètres en souterrain), afin de la rendre compatible avec une crue d'occurrence centennale et ainsi lever l'aléa inondation par débordement de cours d'eau figurant dans les différents documents du P.P.R.I., prescrit sur le territoire de la commune.

Le secteur concerné par cet aléa très fort (zone rouge au P.P.R.I.) est un secteur urbanisé, situé en plein centre-ville, où l'on note en particulier la présence de nombreux immeubles habités et d'une surface commerciale très fréquentée (Géant CASINO de Toga).

Sur le ruisseau de Toga le débit centennal au niveau de l'exutoire (plan d'eau du port de plaisance de Toga) a été estimé à 72 m³/s.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase de réalisation

Les travaux projetés, d'une durée estimée de 10 mois, sont les suivants:

- sur les 130 derniers mètres de la section à ciel ouvert, approfondissement d'environ 30 cm et reprofilage du canal existant,
- construction sur 170 mètres d'un deuxième ouvrage souterrain, complémentaire à celui existant (qui sera conservé en l'état). Ce nouvel ouvrage sera composé d'un cadre préfabriqué en béton armé de section utile 4 x 2,50 mètres.

L'ouvrage souterrain actuel présente une capacité hydraulique très insuffisante au regard des objectifs fixés, et compte tenu de son tracé il est impossible de l'agrandir (il passe notamment sous des bâtiments).

Le nouvel ouvrage souterrain, complémentaire à celui existant, suivra un tracé spécifique: il passera sous une place publique, sous une route départementale (RD n°80) puis sous les quais du port de Toga. Un nouvel exutoire dans le plan d'eau du port sera créé.

Durant la réalisation des travaux, toutes les mesures seront imposées aux entreprises et appliquées afin que le chantier ne crée aucune pollution temporaire du plan d'eau du port de plaisance. En outre, l'ouvrage souterrain actuel étant conservé en l'état, le maintien des écoulements sera assuré durant toute la durée des travaux.

En fin de chantier, les aménagements de surface au droit du nouvel ouvrage souterrain seront rétablis à l'identique (place publique, RD, quais du port).

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

Aucun débit supplémentaire ne sera engendré par les travaux.

Par temps sec, aucun flux hydraulique ne transitera par l'ouvrage (l'écoulement n'est pas pérenne dans la partie aval du ruisseau).

En cas d'épisodes pluvieux le flux hydraulique, avant de rejoindre le plan d'eau du port, se répartira entre les deux ouvrages souterrains, sans aucun débordement, même en cas de crue centennale.

Les eaux qui transiteront par l'ouvrage seront exclusivement des eaux pluviales.

Le nouvel ouvrage souterrain sera équipé de l'ensemble des dispositifs (regards de visite, batardeaux à l'exutoire) nécessaires pour assurer son nettoyage et son entretien efficaces et réguliers.

4.4.1 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité administrative de l'Etat compétente en matière d'environnement devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet va être soumis aux procédures administratives suivantes:

- enquête parcellaire,
- autorisation au titre de la loi sur l'eau,
- déclaration d'utilité publique.

4.4.2 Précisez ici pour quelle procédure d'autorisation ce formulaire est rempli

Le présent formulaire est rempli pour la procédure d'autorisation au titre du code de l'environnement

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale (assiette) de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur
recalibrage de la section aérienne aval existante: longueur 130 m, largeur 5,50 m (largeur de l'ouvrage actuel conservée),	
nouvel ouvrage souterrain: longueur 170 m, largeur utile 5 m.	
Objectifs de débit: passage d'une crue centennale sans débordement soit 72 m ³ /s	

4.6 Localisation du projet**Adresse et commune(s) d'implantation**

Secteur de Toga, projet implanté sur les communes de Bastia et de Ville di Pietrabugno.

Le ruisseau de Toga marque la limite entre les deux communes.

Coordonnées géographiques¹

Long. 9 ° 453' 019" Lat. 42 ° 709' 032"

Pour les rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32° ; 41° et 42° :

Point de départ : Long. 9 ° 451' 670 " Lat. 42 ° 709' 260 "

Point d'arrivée : Long. 9 ° 454' 741 " Lat. 42 ° 708' 450 "

Communes traversées :

Bastia et Ville di Pietrabugno

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une étude d'impact ?

Oui Non

4.7.2 Si oui, à quelle date a-t-il été autorisé ?

4.8 Le projet s'inscrit-il dans un programme de travaux ?

Oui Non

Si oui, de quels projets se compose le programme ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

5.1 Occupation des sols

Quel est l'usage actuel des sols sur le lieu de votre projet ?

L'approfondissement et le reprofilage de la section aérienne portent sur l'ouvrage hydraulique actuel.

Le nouveau tronçon souterrain projeté emprunte un tracé qui passe sous des zones totalement artificialisées (place publique de Ville di Pietrabugno, RD n°80 et quais du port de plaisance de Toga). En outre le projet prévoit, après la pose de l'ouvrage hydraulique, une réfection à l'identique des sites traversés.

La destination des sols sera donc inchangée.

Existe-t-il un ou plusieurs documents d'urbanisme (ensemble des documents d'urbanisme concernés) réglementant l'occupation des sols sur le lieu/tracé de votre projet ?

Oui Non

Si oui, intitulé et date d'approbation :
Précisez le ou les règlements applicables à la zone du projet

PLU du 18 décembre 2009 en vigueur sur la commune de Bastia,

PLU du 25 septembre 2008 en vigueur sur la commune de Ville di Pietrabugno

Pour les rubriques 33° à 37°, le ou les documents ont-ils fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

5.2 Enjeux environnementaux dans la zone d'implantation envisagée :

Complétez le tableau suivant, par tous moyens utiles, notamment à partir des informations disponibles sur le site internet

<http://www.developpement-durable.gouv.fr/etude-impact>

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ou couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
en zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Communes de Bastia et de Ville di Pietrabugno
dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (régionale ou nationale) ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Arrêté préfectoral n°2015110-002 approuvé le 20/04/2015

dans une aire de mise en valeur de l'architecture et du patrimoine ou une zone de protection du patrimoine architectural, urbain et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles ou par un plan de prévention des risques technologiques ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Sur la commune de Bastia: PPRIF approuvé le 31/05/2011 PPRI approuvé le 10/08/2015 PPRT approuvé le 25/01/2016
dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à l'alimentation humaine ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
dans un site inscrit ou classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
d'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	A proximité du site: - Site FR 9402014 Grand herbier de la côte orientale - Site FR 9400571 Etang de Biguglia à une distance de 5,7 km environ
d'un monument historique ou d'un site classé au patrimoine mondial de l'UNESCO ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Domaines de l'environnement :		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	engendre-t-il des prélèvements d'eau ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	est-il excédentaire en matériaux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va induire un volume de matériaux excédentaires estimé à environ 5000 m3: - matériaux issus de L'approfondissement et du reprofilage de l'ouvrage aérien actuel, - matériaux correspondant au volume de l'ouvrage souterrain qui sera réalisé. Les matériaux seront évacués vers des sites de dépôt ou de recyclage agréés.
	est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune espèce vivante aquatique n'est répertoriée dans la section aval du ruisseau de Toga (écoulement non pérenne). Les eaux du plan d'eau du port sont de mauvaise qualité du fait de la pollution induite par les bateaux (huiles, carburant, etc.) Au niveau de l'exutoire (plan d'eau du port de plaisance de Toga) les eaux de ruissellement drainées en cas d'épisodes pluvieux par le nouvel ouvrage seront exclusivement des eaux pluviales, en quantité et de nature strictement identiques à la situation actuelle.
	est-il susceptible d'avoir des incidences sur les zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques et nuisances	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Commodités de voisinage	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Les eaux de ruissellement transitant dans le ruisseau de Toga sont exclusivement des eaux pluviales
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Pollutions	Engendre-t-il des rejets polluants dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets hydrauliques ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet induit des rejets hydrauliques (eaux pluviales) dans le plan d'eau du port de plaisance de Toga, par le biais d'un nouvel exutoire relatif au nouveau tronçon souterrain.</p> <p>Toutefois le projet n'a aucune incidence sur la quantité et la qualité des eaux de ruissellement par rapport à la situation actuelle.</p>
	Engendre-t-il la production d'effluents ou de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<p>Les eaux drainées par le nouvel ouvrage sont exclusivement des eaux pluviales. Aucun apport d'eaux usées n'existe.</p>
Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme / aménagements) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<p>Le projet va induire la création d'un nouvel exutoire dans le plan d'eau du port de plaisance de Toga, au droit d'anneaux d'amarrage pour les bateaux de plaisance. la position des anneaux, voire le gabarit des bateaux à cet endroit seront le cas échéant adaptés.</p>

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets connus ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une étude d'impact ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet de recalibrage du ruisseau de Toga ne va modifier ni la quantité ni la qualité des eaux pluviales collectées par rapport à la situation actuelle.

Le ruisseau existant dans sa section aval est totalement artificialisé, et l'écoulement est non pérenne, il n'abrite aucune espèce vivante. Le nouveau tronçon souterrain sera également artificiel.

En outre la qualité des eaux dans le plan d'eau du port de Toga est très moyenne, comme le montre la dernière analyse de sédiments réalisée par la DDTM 2B en octobre 2010 et jointe en annexe. On note en particulier une teneur très importante en métaux (chrome, cuivre, mercure, nickel, plomb, zinc) et une grande majorité de composants mesurés dépasse les valeur du seuil N1, niveau de référence réglementaire.

On peut donc considérer que le projet n'aura aucun impact environnemental.

Au contraire, la suppression de l'aléa inondation par débordement de cours d'eau aura un impact très positif sur la sécurité et le fonctionnement du secteur de Toga.

Le projet semble donc pouvoir s'affranchir d'une étude d'impact.

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	L'annexe n°1 intitulée « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publiée ;	<input type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input type="checkbox"/>
4	Un plan du projet <u>ou</u> , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux rubriques 5° a), 6° b) et d), 8°, 10°, 18°, 28° a) et b), 32°, 41° et 42° : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
<p>Il est joint au présent formulaire:</p> <p>1, une analyse de sédiments dans le plan d'eau du port de plaisance de Toga, réalisé par la DDTM 2B en octobre 2010. Cette dernière met en évidence une eau de mauvaise qualité.</p> <p>2, un extrait de la cartographie du P.P.R.I., mettant en évidence l'existence d'un aléa inondation par débordement de cours d'eau.</p>

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

BASTIA

le.

17 janvier 2017

Signature



Rapport d'analyse N°010753

ROUEN, le : 17/01/2011
Page : 19 / 30

N° Client : 7751-LRO
Affaire suivie par : Aurélie MELCUS

DDTM 2B
SEFR / CELLULE EAU
RESIDENCE "BELLA VISTA"
20293 BASTIA CEDEX

Echantillon N° 010753-007

Remis par : Client
Date de remise au laboratoire : 28/10/2010
Date de mise en analyse de l'échantillon : 28/10/2010
Référence échantillon : SEDIMENTS PORT DE TOGA

PARAMETRES	METHODES	RESULTATS	UNITE
* Carbone organique	NF ISO 14235	4.52	% m/m
* Azote Kjeldahl	NF ISO 11261	0.22	% m/m
* Phosphore total	NF EN ISO 6878 mod	1130	mg/kg
* Hydrocarbures totaux	ISO 16703	<10.00	mg/kg
* Matières sèches	NF ISO 11485	51.2	% m/m
* Granulométrie laser	NF ISO 13320-1	Rapport /	
* Densité	Mesure apparente	1.50	/
* Aluminium	NF EN ISO 11885	5.04	%
* Arsenic	NF EN ISO 11969	21.8	mg/kg
* Cadmium	NF EN ISO 5967	1.0	mg/kg
* Chrome	NF EN ISO 11885	245	mg/kg
* Cuivre	NF EN ISO 11885	272	mg/kg
* Etain	NF EN ISO 15586	12.3	mg/kg
* Lithium	NF EN ISO 11885	41	mg/kg
* Mercure	NF EN ISO 17852	2.03	mg/kg
* Nickel	NF EN ISO 11885	158	mg/kg
* Plomb	NF EN ISO 11885	233	mg/kg
* Zinc	NF EN ISO 11885	603	mg/kg
ORGANOCHLORES ET APPARENTES			
* PCB 28	XP X 33-012	1.60	µg/kg/sec
* PCB 52	XP X 33-012	5.20	µg/kg/sec
* PCB 101	XP X 33-012	24.1	µg/kg/sec
* PCB 118	XP X 33-012	14.8	µg/kg/sec
* PCB 153	XP X 33-012	27.9	µg/kg/sec
* PCB 138	XP X 33-012	23.3	µg/kg/sec
* PCB 180	XP X 33-012	12.5	µg/kg/sec
* alpha-HCH	XP X 33-012	<1.0	µg/kg/sec
* beta-HCH	XP X 33-012	<1.0	µg/kg/sec
* Hexachlorobenzène	XP X 33-012	1.30	µg/kg/sec
* gamma-HCH (Lindane)	XP X 33-012	<1.0	µg/kg/sec
* Aldrine	XP X 33-012	<1.0	µg/kg/sec
* Isodrine	XP X 33-012	<1.0	µg/kg/sec
* Endosulfan alpha	XP X 33-012	5.10	µg/kg/sec
* Dieldrine	XP X 33-012	<1.0	µg/kg/sec
* Endrine	XP X 33-012	3.30	µg/kg/sec
* Endosulfan bêta	XP X 33-012	1.50	µg/kg/sec
* DDT op'	XP X 33-012	<1.0	µg/kg/sec

N° Client : 7751-LRO
 Affaire suivie par : Aurélie MELCUS

DDTM 2B
 SEFR / CELLULE EAU
 RESIDENCE "BELLA VISTA"
 20293 BASTIA CEDEX

Echantillon N° 010753-007

PARAMETRES	METHODES	RESULTATS	UNITE
ORGANOCHLORES ET APPARENTES			
• DDT pp'	XP X 33-012	26.0	µg/kg/sec
• HCH delta	XP X 33-012	<1.00	µg/kg/sec
ORGANOPHOSPHORES ET APPARENTES			
Fenitrothion	XP X 33-012	<20.0	µg/kg/sec
Trifluraline	XP X 33-012	<50.0	µg/kg/sec
ORGANOETAINS			
• Monobutylétain (MBT)	XP T 90-250 mod.	102	µg Sn/kg/sec
• Dibutylétain (DBT)	XP T 90-250 mod.	375	µg Sn/kg/sec
• Tributylétain (TBT)	XP T 90-250 mod.	593	µg Sn/kg/sec
Triphénylétain (TPhT)	XP T 90-250 mod.	2.4	µg Sn/kg/sec
PHENOLS ET DERIVES			
Pentachlorophénol	GC/MS	<10.0	µg/kg/sec
Nonylphénol (mélange technique)	GC/MS	<100	µg/kg/sec
4-tert-octylphénol	GC/MS	<10.0	µg/kg/sec
4-n-octylphénol	GC/MS	<10.0	µg/kg/sec
4-para-nonylphénol	GC/MS	<100	µg/kg/sec
4-n-nonylphénol	GC/MS	<10.0	µg/kg/sec
PHTALATES			
Diéthylhexylphtalate (DEHP ou DOP)	GC/MS	3050	µg/kg/sec
POLYBROMODIPHENYLEETHERS			
Octabromodiphényléther	GC/MS-CInégative	<10.0	µg/kg/sec
Décabromodiphényléther	GC/MS-CInégative	<25.0	µg/kg/sec
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES			
Naphtalène	XP X 33-012	103	µg/kg/sec
• Acénaphène	XP X 33-012	20.8	µg/kg/sec
• Fluorène	XP X 33-012	48.0	µg/kg/sec
• Phénanthrène	XP X 33-012	444	µg/kg/sec
• Anthracène	XP X 33-012	127	µg/kg/sec
• Fluoranthène	XP X 33-012	1420	µg/kg/sec
• Pyrène	XP X 33-012	1080	µg/kg/sec
• Benzo (a) anthracène	XP X 33-012	639	µg/kg/sec
• Chrysène	XP X 33-012	863	µg/kg/sec
• Benzo (b) fluoranthène	XP X 33-012	1020	µg/kg/sec
• Benzo (k) fluoranthène	XP X 33-012	431	µg/kg/sec
• Benzo (a) pyrène	XP X 33-012	1020	µg/kg/sec
• Dibenzo (a,h) anthracène	XP X 33-012	87.0	µg/kg/sec

Rapport d'analyse N°010753

ROUEN, le : 17/01/2011
 Page : 21 / 30

N° Client : 7751-LRO
 Affaire suivie par : Aurélie MELCUS

DDTM 2B
 SEFR / CELLULE EAU
 RESIDENCE "BELLA VISTA"
 20293 BASTIA CEDEX

Echantillon N° 010753-007

PARAMETRES	METHODES	RESULTATS	UNITE
HYDROCARBURES POLYCYCLIQUES AROMATIQUES			
* Benzo (g,h,i) périlène	XP X 33-012	1000	µg/kg/sec
* Indéno (1,2,3-cd) pyrène	XP X 33-012	994	µg/kg/sec
Acénaphthylène	XP X 33-012	<10.0	µg/kg/sec

Observation(s) : Analyses métaux réalisées sur la fraction inférieure à 2 mm.
 Les résultats métaux sont exprimés par rapport à la matière sèche.
 Mise en solution (Al,Cd,Cr,Cu,Ni,Pb,Zn,Sn,Li) selon NF X 31-147 et (As,Hg) selon NF EN 13346.

PORT TOGA**Tableau analytique de la qualité des eaux dans le plan d'eau****Données: Rapport d'analyse n°010753 du 17 janvier 2011 établi par le laboratoire de Rouen pour le compte de la DDTM 2B**

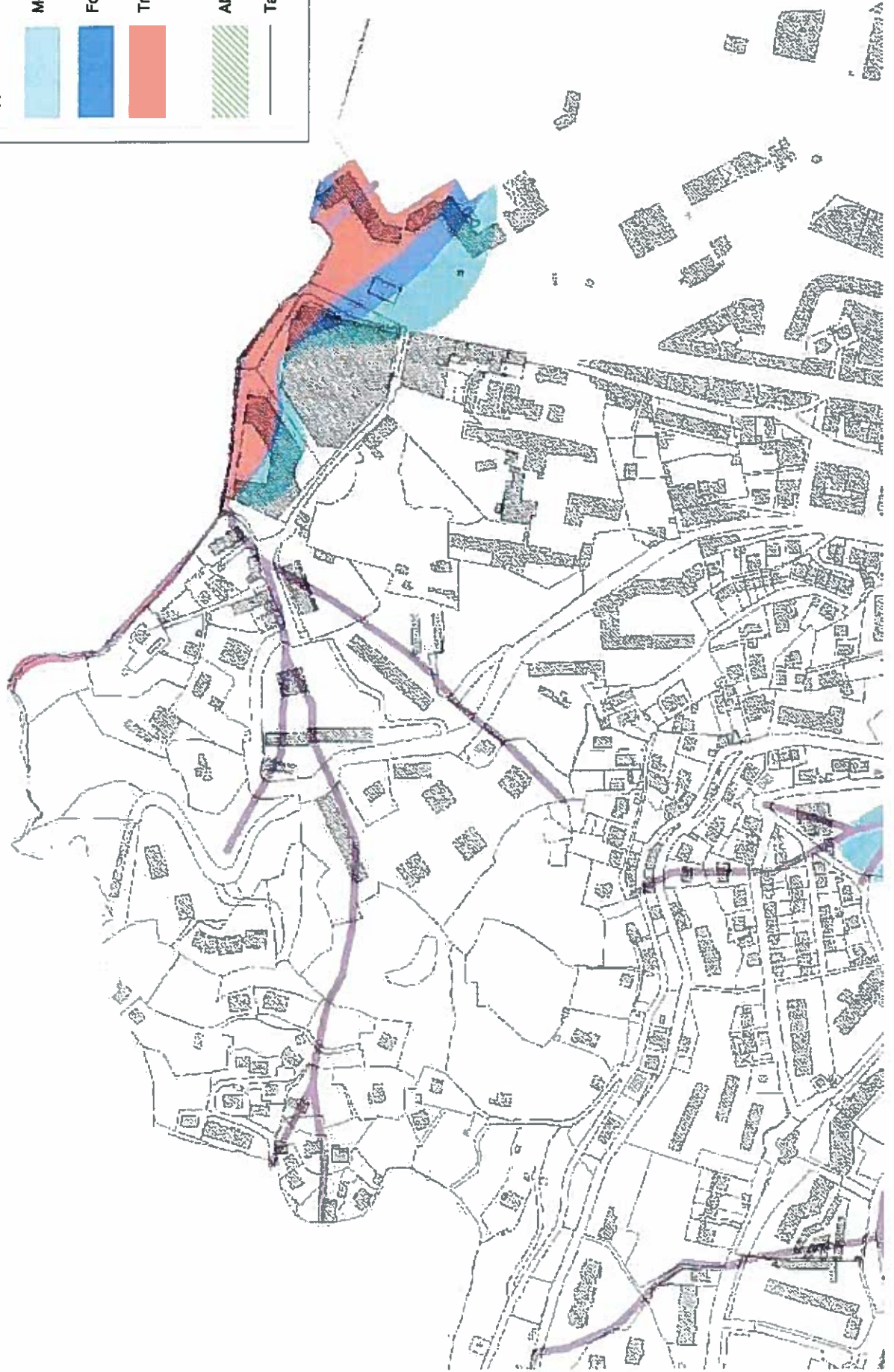
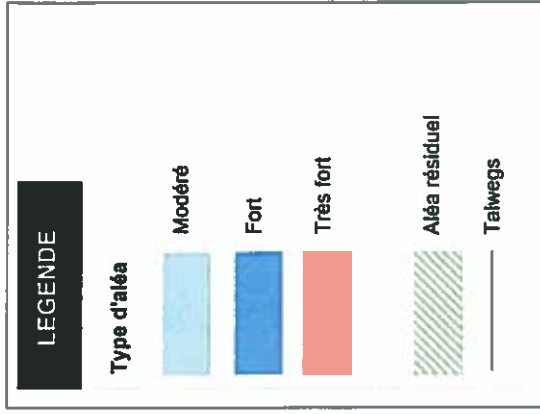
Paramètres	Unité	Interprétation		
		Arrêté 09/08/2006		S moyen
		N1	N2	
Métaux (mg/kg sec)				
Chrome	mg/kg	90	180	245
Cuivre	mg/kg	45	90	272
Mercure	mg/kg	0,4	0,8	2,03
Nickel	mg/kg	37	74	158
Plomb	mg/kg	100	200	233
Zinc	mg/kg	276	552	603
PCB (microg/kg sec)				
PCB 52	µg/kg/sec	5	10	5,2
PCB 101	µg/kg/sec	10	20	24,1
PCB 118	µg/kg/sec	10	20	14,8
PCB 138	µg/kg/sec	20	40	23,3
PCB 153	µg/kg/sec	20	40	27,9
PCB 180	µg/kg/sec	10	20	12,5
HAP (microg/ kg sec)				
Acénaphène	µg/kg/sec	15	260	20,8
Fluorène	µg/kg/sec	20	280	48
Anthracène	µg/kg/sec	85	590	127
Phénanthrène	µg/kg/sec	240	870	444
Fluoranthène	µg/kg/sec	600	2850	1420

N1 et N2: niveaux de référence tels que définis dans l'arrêté du 9 août 2006

On note un dépassement:

- de la valeur du niveau N1 pour 10 composants,
- de la valeur du niveau N2 pour 6 métaux ainsi que pour le PCB101

BASTIA – CARTOGRAPHIE DE L'ALEA INONDATION PAR DEBORDEMENT DU RUISSEAU DE TOGA – EXTRAIT DU P.P.R.I. APPROUVE





Bastia

Ruisseau de TOGA

Plan de situation

1.01

Janvier
2017

Echelle
1/25000



Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux

Service Voies et réseaux publics

Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex

Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47





Bastia

Ruisseau de TOGA

Photos

1.02

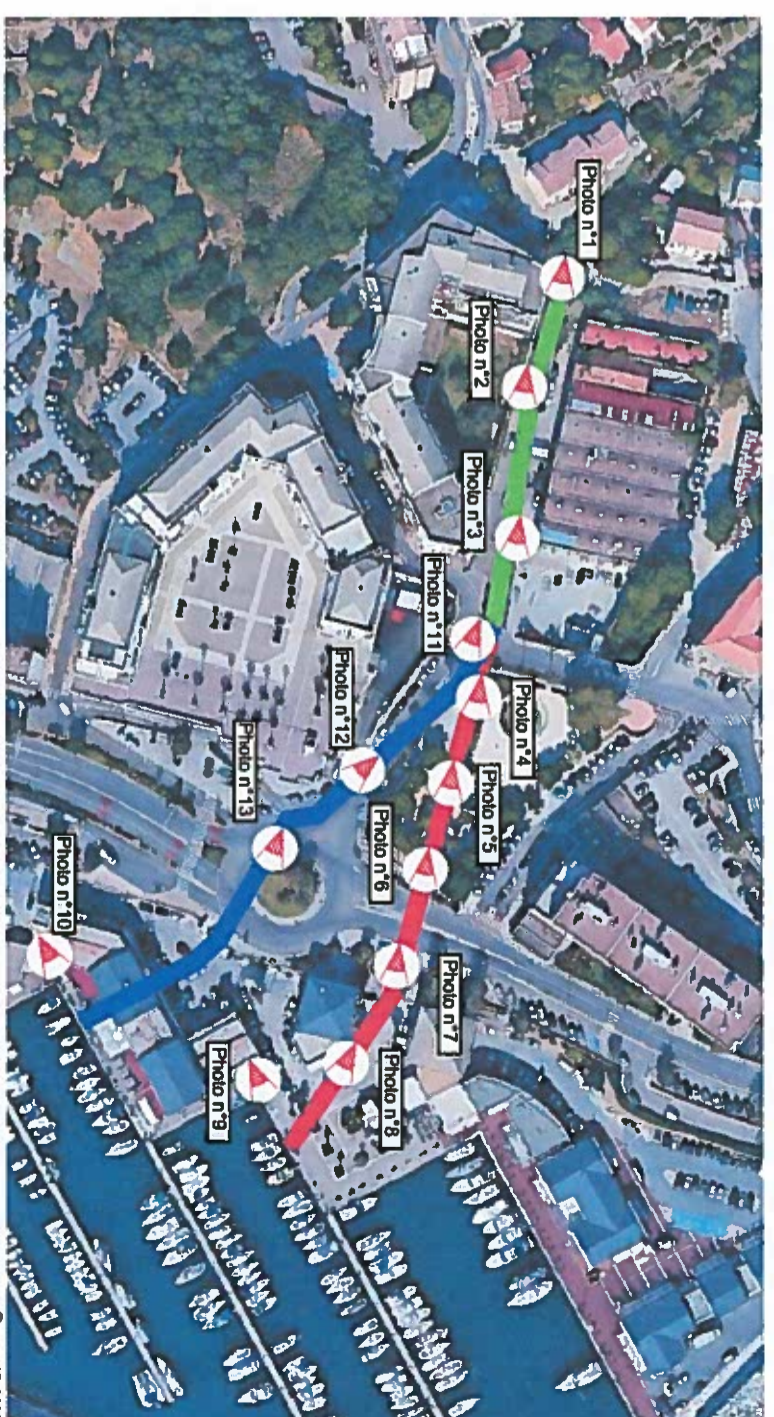
Janvier
2017

avec localisation cartographique



Ville de Bastia

Direction de l'aménagement et de la planification des travaux
Service voies et réseaux publics
Avenue Pierre Giudicelli - 20410 Bastia Cedex
Tél.: 04 95 55 97 00 Fax 04 95 55 97 47



Section aérienne recalibrée

Section souterraine existante conservée en l'état

Nouvelle section souterraine créée



